

# Concours "J'aime mon patrimoine !"

## RÉVILLE

La deuxième édition du concours "J'aime mon patrimoine !" confirme le succès de cette opération de sensibilisation du jeune public à la préservation du patrimoine avec vingt-cinq écoles inscrites.

Les élèves de classes de CM1, situées en zone rurale ou relevant de l'éducation prioritaire, devaient, pour cette première étape du concours, identifier un élément de patrimoine à restaurer de leur commune (mobilier ou immobilier), non protégé au titre des Monuments Historiques.

A la suite du succès de la première édition, et pour valoriser la qualité des dossiers reçus, la Fondation du patrimoine, la Fondation Culture et Diversité et FIMALAC ont souhaité récompenser non plus un, mais trois projets, par une dotation totale de 16 000 euros, remise en fin d'année scolaire 2015 : Grand Prix



Les CM1 CM2 s'investissent pour le patrimoine en restaurant un lavoir

6 000 euros, mention spéciale récompensant une école relevant de l'éducation prioritaire 5 000 euros, mention spéciale récompensant une école en zone rurale 5 000 euros. Les communes lauréates devront réaliser les travaux de

restauration de l'élément patrimonial choisi dans un délai d'un an à compter de la réception du prix. Pour tout savoir sur le concours "J'aime mon patrimoine" : [www.fondation-patrimoine.org/jaime-mon-patrimoine](http://www.fondation-patrimoine.org/jaime-mon-patrimoine).